

## Mon enfant à un problème de santé.

Si votre enfant présente un problème de santé, il est important de prendre rendez-vous avec le service de santé scolaire afin d'évaluer la nécessité de mettre en place un [P.A.I.](#).

Aucun médicament ne pourra être pris par votre enfant sur le temps scolaire sans mise en place de [P.A.I.](#).

Le [P.A.I.](#) est indispensable afin que l'équipe pédagogique prenne en charge l'enfant en toute sécurité.